

Tous les premiers samedi du mois

9h : Sainte Messe
10h à 10h45 : Chapelet « son et lumière » avec enfants
10h45 à 11h15 : Enseignement
11h15 à 12h : Adoration et confessions

Groupes de prière à la crypte

Lundi 18h : Louange
Vendredi 9h45 : Prière des mères
1er vendredi du mois 15h : l'Heure de la Miséricorde
3ème jeudi du mois 20h00 : Dévotion au Précieux Sang

Fêtes mariales mises à l'honneur à Valfleury

Samedi 1^{er} janvier :

Sainte Marie Mère de Dieu

11h : Messe solennelle, à l'église

Vendredi 25 mars : Annonciation du Seigneur

17h : Louange mariale, à l'église

18h : Messe solennelle, à l'église

Mois de mai : « mois de Marie »

Mois d'octobre : « mois de Marie »

Tous les samedis à 16h chapelet « en plein air » au lieu dit du « Rosaire »

Dimanche 4 septembre :

Nativité de la Vierge Marie, fête patronale

10h30 : Messe solennelle de la Nativité de la Vierge Marie

15h30 : Chapelet

16h : Adoration - confession

Vendredi 7 octobre :

Notre Dame du Rosaire

10h00 chapelet « en plein air »

au lieu dit du « Rosaire »

11h00 Messe

Jeudi 8 décembre :

Immaculée Conception de la Vierge Marie

18h : Messe solennelle de l'Immaculée Conception

19h : Procession de Lumière dans le village suivie d'un temps convivial, salle des pèlerins

Triduum Marial du 15 août

Samedi 13 août

11h : Messe d'ouverture du Triduum, à l'église

Repas partagé tiré du sac,

dans le parc des Lazaristes

14h00 : Film-débat, salle des pèlerins

Dimanche 14 août

10h30 : Messe dominicale

15h : Visite guidée du sanctuaire

16h : Enseignement marial, salle des pèlerins

17h30 : Chemin de Croix, Bois des Pères

Repas partagé tiré du sac, salle des pèlerins

20h : Messe de la veille au soir, à l'église

21h : Procession aux flambeaux, départ de l'église

Lundi 15 août

Assomption de la Vierge Marie

Patronne principale de la France

6h45; 8h; 17h30 : Messes, à l'église

9h à 10h15 : Confessions, à l'église

10h30 : Messe solennelle, dans le parc

14h30 : Temps d'adoration, dans le parc

15h15 : Procession, départ dans le parc

15h30 : Passage de la procession sur la place de la Mairie

Après la procession :

Vêpres et bénédiction des enfants,
dans le parc